

p. A. 45-22 (OLP) M

Rencontre éventuelle avec Kaddoumi

Séance du 17 juin 1980

M. Rüegg fait état de la prochaine venue à Genève de Kaddoumi et de la possibilité de le rencontrer le 19.6.80 en cette ville.

M. Weitnauer pense que le moment serait propice pour une telle rencontre. La situation en Cisjordanie se dégrade. Des faits dramatiques s'y produisent. Des manquements graves ont été constatés du côté de la justice israélienne. Les Américains ne bougeront pas avant le 4 novembre (élections présidentielles). La cote d'Israël est en baisse du point de vue international (cf. la déclaration des Neuf). Nous serons définitivement déphasés si nous ne lançons pas cette invitation. Une occasion se présente. Il faut la saisir. Le caractère précipité de cette rencontre le dérange un peu.

M. Rüegg rappelle que c'est la Suisse qui avait proposé à Kaddoumi la solution d'une rencontre à Genève. Il souligne l'avantage d'une rencontre fortuite, sans possibilités pour les "lobbies" de déclencher une campagne de presse.

M. Hugentobler voit encore les choses de l'extérieur. A l'étranger, on a l'impression que la Suisse, malgré sa neutralité, n'est pas disposée à discuter avec l'OLP. L'opinion internationale s'est profondément modifiée. Il croit que le Conseil fédéral appuierait une telle rencontre. Après celle-ci, un bref communiqué pourrait être publié. Il est un peu dérange par le fait que Kaddoumi "cite" M. Aubert à Genève. Une rencontre à Berne lui paraîtrait préférable.

M. Weitnauer pense qu'il conviendrait d'offrir un déjeuner dans la résidence de M. Pictet.

- 2 -

M. Brunner relève que le Président grec Karamanlis est à Genève, ce qui constituerait un prétexte pour rencontrer Kaddoumi.

Une rencontre à Genève aurait le mérite de crever l'abcès et de renvoyer une rencontre à Berne à une date indéterminée. Cette prise de contact se ferait sans publicité excessive mais avec la publication d'un court communiqué.

Même M. Muskie a déclaré qu'il serait heureux si l'OLP était associée au processus de négociations. Nous devrions dire que la clause sur la destruction d'Israël devrait être éliminée de la Charte palestinienne.

M. Brunner suggère que des contacts soient pris avec MM. Chevallaz, Président de la Confédération, Furgler et Honegger, membres de la délégation pour les affaires étrangères, et avec les deux présidents des commissions des affaires étrangères, Mme Josi Meier et M. Walter Weber. Il pense que l'opinion n'est pro-israélienne qu'à 60%. Le seul argument contraire qu'il voit est que l'on pourrait dire que la Suisse est dans la foulée des Neuf.

M. Ritter, se référant à la note du 12.6.80 du Secrétaire d'Etat, pense que cette rencontre devrait avoir lieu le plus tôt possible. Une solution serait que M. Aubert rencontre Kaddoumi à Genève et quitte la Suisse depuis Cointrin pour la Suède.

M. Weitnauer remarque que la reconnaissance d'Israël est la seule carte dont dispose l'OLP. On comprend qu'elle ne veuille pas l'abattre sans obtenir quelque chose en retour.

M. Clerc pense qu'il conviendrait de saisir cette occasion pour liquider une affaire qui traîne depuis bientôt deux ans. Un jour il y aura un Etat palestinien. Ses dirigeants se souviendront alors de l'attitude des divers Etats, dont la Suisse qui aura

- 3 -

manifesté peu d'empressement à traiter avec l'OLP. Dans le passé, nous avons payé cher notre opposition à l'entrée de l'URSS dans la Société des Nations et notre non-reconnaissance. Par contre, nous nous sommes bien trouvés d'avoir eu des contacts avec le FLN ou la ZANU avant que l'Algérie et le Zimbabwe n'accèdent à l'indépendance.

M. Aubert relève que la session n'est pas encore terminée et qu'il n'aura pas l'occasion de prendre l'avis du Conseil fédéral avant son départ pour la Scandinavie. De gros dossiers sont encore à étudier en prévision de ce voyage. Il serait d'accord de rencontrer Kaddoumi pour autant que le Conseil fédéral ait été consulté et que les commissions des affaires étrangères aient donné leur accord.

La manière dont l'OLP et Israël ont réagi à la déclaration pourtant équilibrée des Neuf montre le danger de s'engager trop loin dans cette voie. Même si le postulat Braunschweig parle de "bons offices" éventuels, il est prématuré d'en faire état maintenant. Les discussions qui ont eu lieu à la commission des affaires étrangères le 8 mai montrent que l'opinion publique n'est pas près d'accepter une rencontre entre le Chef du DFAE et Kaddoumi.

La comparaison avec l'URSS - qui est un Etat - et l'OLP - qui est un mouvement de libération - ne tient pas. Israël est un Etat avec lequel nous devons aussi maintenir de bonnes relations et dont le gouvernement est en pleine crise.

Le principe d'une rencontre avec Kaddoumi est admis mais cette rencontre doit être organisée et pas précipitée, après que toutes les consultations nécessaires auront été faites.

- 4 -

M. Hugentobler pense que les commissions ne devraient pas être consultées mais informées, et cela en fonction de la Constitution.

M. Clerc constate que la commission du 8 mai était très divisée. D'un côté Alder et Duboule, de l'autre Reichling, Braunschweig, Mme Josi Meier. Auer avait une position nuancée. Le fait que deux pétitions aient été lancées illustre la division de l'opinion publique.

M. Brunner se demande si M. Weitnauer ne pourrait pas rencontrer M. Kaddoumi.

M. Weitnauer estime que Kaddoumi recherche un contact au niveau du Chef du Département.

Conclusion

M. Rüegg informera Barakat de la décision du Chef du Département de ne pas donner suite à la proposition de Kaddoumi, au vu de l'impossibilité dans laquelle la partie suisse se trouve de préparer une telle rencontre dans un laps de temps aussi court.

* * *

23.6.80-CC/pf